

OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : Journalier
Poste : Salarié temporaire
Service : Travaux publics et bâtiments

Description sommaire de l'emploi

- Le salarié devra accomplir divers travaux reliés à l'entretien et à la réparation des infrastructures du réseau routier, des bâtiments, des terrains et des équipements de la Ville.
- Il opère à l'occasion différents véhicules et machineries lourdes.
- Il répare la signalisation, effectue des travaux de marquage sur la chaussée, pose de la pelouse, effectue des travaux d'ébranchage et d'empierrement, etc.
- Le salarié exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Ville de Senneterre.

Qualifications requises

- Formation minimale requise : secondaire V et permis de conduire valide de classe 3 ou de classe 1.

Salaire et avantages sociaux

- Selon la convention collective en vigueur des employés cols bleus de la Ville de Senneterre;
- Taux horaire de 24,55 \$/heure;
- Travaille environ huit mois à temps plein par année.

Tous les candidats qui possèdent les qualifications requises pour ce poste et qui désirent poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une copie du permis de conduire, des diplômes, certificats, attestations, etc., avant le **mercredi 13 septembre 2017 à 16 heures** à :

M. Patrick Rodrigue, directeur général
Ville de Senneterre
551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télec. : 819 737-4215
Courriel : info@ville.senneterre.qc.ca